

La Vie Sociale

Permanences de puéricultrices

La Communauté de Communes Les Cheires reçoit au multi-accueil les Cheir'ubins à Saint-Amant-Tallende une permanence de puéricultrices du service de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil Général.

Parents, les puéricultrices vous proposent un accompagnement gratuit et personnalisé jusqu'aux 6 ans de votre enfant.

Pour prendre rendez-vous, appeler le 04 73 39 65 60
Contact téléphonique pendant les permanences : 06 26 48 75 51

Le Bus des Montagnes

Deux services de transport sont assurés pour tous les Saint-Sandoliens :



Les mardis et samedis pour la somme de 4,57 € (aller-retour) ou 3,05 € (l'aller ou le retour) pour vous rendre à Saint-Amant-Tallende ou à Tallende.

Un taxi vient vous chercher devant chez vous et vous reconduit.

Cinq transporteurs assurent ce service :

- Monsieur DONIOL au Crest : 06 26 07 37 29
- Madame LAGUET au Crest : 04 73 39 44 04
- Monsieur ROUCHER à Cournols : 07 85 64 02 00
- Madame TIXIER à Tallende : 04 73 89 21 16
- Monsieur VERA à Rouillas Bas : 04 73 79 36 35

A ce service régulier, s'ajoutent des transports exceptionnels : A la Grande Halle pour la Foire ou le Sommet de l'Elevage et le "Bus de Noël" pour vous transporter dans la magie des fêtes de fin d'année. Depuis deux ans, ce "Bus de Noël" vous conduit jusqu'au Polydôme, place du 1er Mai pour un petit-déjeuner amical où l'on vous offre un ticket qui vous permettra de rejoindre gratuitement la place de Jaude en tramway.

Pour ces manifestations, l'animation est organisée par le Conseil Général et le transport par la Communauté de Communes. *Contact du service* : Christèle Plancoulaïne, Responsable du service - Tel : 04 73 39 61 50

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est en charge de la politique municipale en faveur des personnes en difficulté, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Il est présidé par le Maire et géré par un Conseil d'Administration composé pour moitié d'élus et pour moitié de représentants des habitants.

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de la Mairie : 04 73 39 31 89
ou à Maurice Robert, Vice-Président : 09 65 19 33 44 ou 06 13 43 14 57

Campagne de déclaration des revenus 2014

Une permanence se tiendra le mardi 5 mai 2015 à la trésorerie de Saint-Amant-Tallende
De 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Mairie de Saint-Sandoux : Tél : 04 73 39 31 89 - Fax 04 73 39 04 73
Rédaction : Denis Fournier - Jean-Henri Pallanche - Maryse Mauge - Martine Tyssandier
Comité de Lecture : Karine Combier - Marc Vandame



LE SANDOLIEN

COMMUNE DE SAINT-SANDOUX

Mai 2015

Désherbage

"Objectif Zéro Pesticide dans notre Village"

Afin de réduire les conséquences nuisibles du désherbage sur l'environnement et la santé, la commune a pris l'engagement de supprimer l'utilisation des pesticides sur l'ensemble des espaces publics.

Cette initiative se traduit par l'absence totale d'utilisation d'herbicide dans les rues : celle-ci sera remplacée par des méthodes plus traditionnelles telles que « la binette » et l'utilisation d'une brosse de désherbage, nouveau matériel adapté au village.

Notre commune s'est inscrite à la « charte d'entretien des espaces publics » et pour la réalisation « du plan d'entretien phytosanitaire des espaces communaux ».

Dans cette démarche, nous serons accompagnés par le SMVVA (Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon).

Bien entendu, nos employés municipaux seront très présents et œuvreront pour un entretien constant afin de limiter la présence des herbes indésirables.

Nous rappelons aux habitants qu'ils ne doivent en aucun cas utiliser des désherbants et pesticides sur le domaine public.



La brosse de désherbage

Aidez-nous à protéger

la qualité de l'eau et

la santé des habitants

PLU (Plan Local D'Urbanisme)

Réunion publique : mercredi 20 mai 2015 à 18H au Centre Culturel

Communication du rapport de présentation et de l'état initial de l'environnement.

Dans le cadre des TAP Danse et Théâtre à l'école



Vendredi 10 avril, les enfants de l'école de Saint-Sandoux, les enfants de la Troupe de Théâtre de la Veyre et quatre résidents du Foyer Atelier de Ceyran ont exprimé leurs talents à travers la danse et le théâtre.

Ils ont impressionné parents et amis venus nombreux les applaudir. En effet, ce spectacle a demandé un gros travail de mémorisation et ce fut une joie de partager ces moments privilégiés.

Après une prestation très réussie de danses modernes, les enfants nous ont offert une parodie animalière, un voyage avec les grands vents ennemis et de bonnes idées pour annoncer à son papa ou à sa maman une mauvaise note... Merci à toutes et à tous !

Premières Olympiades Sandoliennes

Le Conseil Municipal des Enfants, vous invite aux premières olympiades familiales, regroupant parents et enfants, **le Dimanche 21 Juin 2015 à 10h, Place Maismac.**

Les équipes composées d'adultes et d'enfants se défieront au travers de 4 activités sportives proposées. Baskets et survêtement fortement conseillés. Nous vous proposons de clôturer cette matinée par un pique-nique (à apporter). Attention, pour des raisons d'organisation, le nombre de participants est limité à 60. (Possibilité d'inscription au secrétariat de Mairie)

Le Budget de la Commune

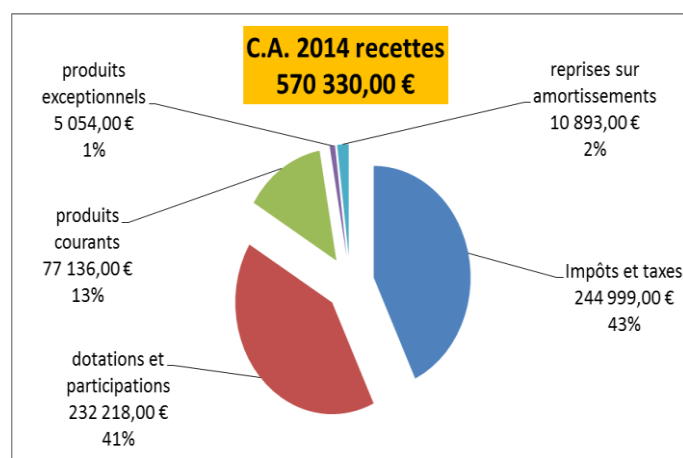
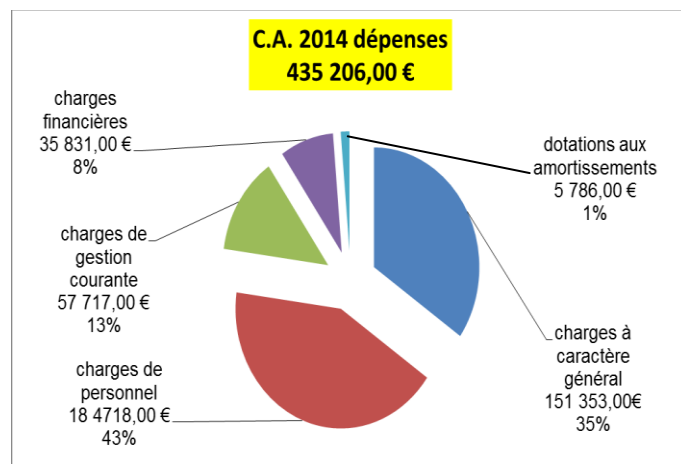
I/ COMPTES DE LA COMMUNE 2014

Le compte administratif 2014 a été voté par le Conseil Municipal. Il retrace l'ensemble des opérations financières effectuées sur l'année 2014.

La section de fonctionnement reprend la totalité des produits et des charges de fonctionnement. Le résultat de l'exercice est positif, il s'élève à 135 124 euros (*).

Dépenses de fonctionnement

Recettes de fonctionnement



II/ BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE 2015

Les élus ont également adopté le budget primitif de la Commune qui autorise à percevoir les recettes et à engager les dépenses pour l'année 2015. Il se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 461 553,00 €

Recettes: 545 752,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Cette section concerne les nouveaux équipements programmés en 2015 ainsi que les travaux restant à réaliser sur les programmes de 2014. Elle s'équilibre à la somme de 703 199 euros et concerne les postes principaux suivants :

Voiries diverses, goudronnage,
Accessibilité bâtiments communaux,
Construction, aménagement logement locatif,
Cimetière : réfection des murs,
Aménagements Rue du Bon Secours,
Isolation de la mairie,
Matériel communal,
Frais d'étude PLU,
Classe numérique,
Mise aux normes de l'éclairage public.

(*) Le résultat excédentaire de l'exercice 2014 permettra de financer en grande partie ces investissements.

III/ FISCALITE LOCALE

Fixation des taux d'imposition 2015 :

Le Conseil Municipal soucieux de ne pas alourdir les charges des contribuables a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.

Le Foyer des Mille Sources

Le 30 mars 2015, le Foyer des Mille Sources a ouvert ses portes en accueillant ses premiers résidents. Le projet de ce Foyer Occupationnel pour personnes handicapées vieillissantes est né il y a maintenant près d'une dizaine d'années, et résulte de la traduction en actes de la philosophie de l'Association CAPPa qui privilégie la recherche de solutions les plus adaptées aux demandes manifestées par les personnes handicapées. Le directeur du Foyer Atelier de Ceyran, Guy GOURDON, a été la cheville ouvrière de ce projet. De nombreux obstacles ont surgi au cours de cette décennie, mais la détermination de l'Association et de ce professionnel de grande qualité ont permis de les surmonter. Ce nouvel établissement est agréé pour 20 places de Foyer Occupationnel pour personnes handicapées vieillissantes et 10 places de Foyer d'Accueil Médicalisé. Le projet d'établissement s'articule autour du respect de l'égalité de tous les êtres humains, avec l'objectif de répondre de façon adaptée, aux besoins de chacun d'eux... Le droit des usagers, le respect et le maintien de l'intégrité physique et morale ainsi que le développement du lien social, constituent les axes principaux du projet pour ce nouvel établissement. Sur le plan des personnels, l'ouverture de cette nouvelle structure a nécessité la création de 22 emplois. Désormais ce sont 150 personnes handicapées qui sont accueillies et accompagnées par une centaine de professionnels sur le site de Saint-Sandoux. Cet effectif de salariés représente la moitié de l'effectif total de l'Association CAPPa.

La directrice,
Laurence Jad

